

2011 – 2017 : 7 ans de baisse des crédits de l'aide publique au développement

Paris, le 22 octobre 2014 – La secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie présentera, en fin de journée, les crédits de la mission « aide publique au développement » devant les parlementaires de la Commission des affaires étrangères et de la Commission des finances. Au moment où Coordination SUD publie son document d'analyse du Projet de loi de finances 2015, ses 152 ONG membres adressent un signal d'alarme sur la baisse tendancielle du budget français alloué à l'aide publique au développement et plaident pour le doublement et la sanctuarisation de la part des dons dans le budget de l'aide française.

Déjà réduit à sa portion congrue, le budget de la solidarité internationale subit cette année encore une baisse importante (-2,79%). Depuis 2012, le budget français d'aide publique au développement (APD) a reculé de près de 20 %, soit près de 640 millions d'euros.

Le recul des crédits alloués à l'aide publique au développement est programmé jusqu'en 2017 (-7,32 %). 7 ans de baisse des crédits de l'aide publique au développement, voici la réponse de la France face aux défis de la lutte contre la pauvreté, les inégalités et le changement climatique, ce alors que les objectifs du millénaire pour le développement arrivent à échéance et que la France présidera la COP21 en 2015.

« L'aide publique au développement ne représentera qu'une part limitée des besoins de financement pour la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) qui seront adoptés par les Nations unies en 2015. Pour autant, la poursuite du processus de baisse de l'aide publique française apparaît simplement stupéfiante », souligne Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD.

De plus, les membres de Coordination SUD expriment leur très vive inquiétude de voir la part des dons réduite à un niveau exceptionnellement bas. La part des dons bilatéraux a subi une baisse de 22% depuis 2011, passant de 389 millions d'euros à moins de 305 millions d'euros pour 2015. Ces dépenses, qui constituent pourtant le cœur de l'APD, ne représentent plus que 3,2% de l'aide française. Il est nécessaire de doubler la part des dons bilatéraux et de la sanctuariser dans l'APD pour répondre aux besoins essentiels des 16 pays pauvres prioritaires de l'aide française et des pays en crise.

En effet, l'ampleur des crises malienne, syrienne et centrafricaine, les catastrophes naturelles de plus en plus meurtrières auxquelles nous assistons, et les pandémies et les épidémies telles Ebola en Afrique de l'Ouest, mettent en lumière l'importance d'aider les pays les plus pauvres à renforcer durablement leurs systèmes de santé, de gouvernance et leur économie, au risque d'assister à de nouvelles catastrophes.

« Cette coupe dans le budget d'aide publique au développement à destination des pays pauvres prioritaires intervient alors que l'un d'entre eux, la Guinée, traverse une crise sanitaire sans précédent. La propagation de l'épidémie d'Ebola est révélatrice de la faiblesse des structures de santé en Afrique de l'Ouest. L'APD est essentielle pour renforcer sur le long terme la stabilité de ces Etats fragiles, notamment à travers des systèmes de santé plus solides et plus accessibles », ajoute Christian Reboul, responsable plaidoyer financement du développement à Oxfam France et administrateur de Coordination SUD.

A l'occasion des débats parlementaires, Coordination SUD publie son rapport d'analyse du projet de loi de finances. Vous pouvez le consulter sur le site de Coordination SUD en cliquant sur le lien suivant : <http://www.coordinationsud.org/actualite/document-danalyse-du-projet-loi-finances-2015-coordination-sud>.

Contact presse :
Gautier Centlivre, centlivre@coordinationsud.org
Tél : 01 44 72 84 55

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 150 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination humanitaire et développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail · 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72 · Fax. 01 42 09 48 61

www.coordinationsud.org